

ALTERNATIVES

Le spinosad, usages et intérêts pour la Nouvelle-Calédonie

Cette substance active est connue des agriculteurs calédoniens sous diverses formulations : Success 4, Success Naturalyte, Syneis appât.

Le spinosad est d'origine microbienne : il est issu de la fermentation industrielle d'une bactérie actinomycète, naturellement présente dans le sol, appelée *Saccharopolyspora spinosa*. Après fermentation, le spinosad est extrait et formulé pour former une suspension aqueuse blanche cristalline. Bien que n'étant pas listé dans l'arrêté des substances actives naturelles en Nouvelle-Calédonie, le Success 4 est autorisé en AB en France. En Nouvelle-Calédonie, seul le Syneis appât est autorisé par la NOAB. On retient l'efficacité du Success 4 (origine France) sur chenille, thrips et coléoptères. Il a de multiples usages, notamment sur pomme de terre, tomate, horticulture ornementale, oignon...



Le Success naturalyte est l'équivalent néozélandais du Success 4, son conditionnement (5L) et sa concentration plus forte peut le faire paraître plus cher, et pèse plus lourd sur la trésorerie mais au final, c'est un coût équivalent à l'hectare. Il est intéressant car il a des usages sur les tubercules tropicaux.

Syneis appât est un appât qui associe des attractifs alimentaires au spinosad. Il est formulé pour être pulvérisé par tâches (traitement partiel de la parcelle). Attention, il doit être dilué ! Il fait partie de la stratégie de lutte contre les mouches des fruits. Il est efficace contre les femelles et mâles (contrairement au cue lure, efficace seulement contre les mâles). Une formulation sous forme de granulés a été développée pour lutter contre les ravageurs du sol : le Success GR, mais encore inconnu en Nouvelle-Calédonie. Il est autorisé en France en biocontrôle, utilisé en culture de maïs, d'autres usages sont étudiés pour l'avenir.

➤ Réglementation Nouvelle-Calédonie Nouveau blocage du système d'autorisation

Le 08 janvier 2019, le SIVAP a informé les membres du CCPPUAUJ, que les arrêtés 2017-1041 et 2017-1043 ont été annulés le 21 Décembre 2018 par la cour d'appel de Paris, suite à un recours déposé par l'association EPLP.

Ces deux arrêtés concernent la composition des membres ainsi que la nomination de chaque membre du comité consultatif des PPUA. Le congrès a voté le 5 mars 2019 une délibération modificative n°123/CP pour débloquer la situation. Cette dernière définit un nouveau fonctionnement du comité consultatif des PPUA. Cette décision devrait permettre de débloquer le système d'autorisation des PPUA.

NOUVELLE-CALÉDONIE

NEWS PRODUITS

➤ Le 13 Mars 2019, le SIVAP a publié sur son site internet une nouvelle mise à jour des PPUA autorisés à l'utilisation en Nouvelle-Calédonie, incluant des autorisations temporaires récemment sorties dans un arrêté en urgence, le 5 mars 2019.
Vous pouvez la télécharger ici : [Liste DAVAR des PPUAS autorisés au 13/03/2019](#)

➤ FIN D'HOMOLOGATION DE PPUA

- Fin d'homologation au 31/01/2019 : **Proplant** (Propamocarbe)
- Fin d'homologation au 30/04/2019 : **Hortimec** (Abamectin)

Actualités

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Centre Technique d'Expérimentation en Maraîchage (CTEM) a publié ses [résultats sur la vérification de l'efficacité en traitement curatif de 4 insecticides](#) contre les chenilles ravageurs du chou en saison chaude. Cette expérimentation a eu lieu de Mars à Juin 2018.



FRANCE

Dans le cadre du programme MatPhyto (Matrices cultures-expositions aux produits phytosanitaires) fait par l'Institut de Veille Sanitaire, dont l'objectif principal est de réaliser des Matrices cultures-expositions aux produits phytosanitaires. L'ACTA nous propose une [interface de compilation](#) des index ACTA depuis 1961. Notamment l'ensemble des pesticides présents dans ces index et l'évolution de leurs usages. Mais également tout type [d'information sur l'historique des substances actives](#).

FRANCE

Mise à jour de la [Liste des Produits de biocontrôle autorisés en France](#) au 18/03/2019.

EUROPE

Le 27 Novembre 2018, l'Europe a décidé de ré approuver le cuivre pour 7 ans. Elle limite la quantité appliquée à 4kg/ha/an. C'est une réduction de 2kg/ha/an, mais avec l'indispensable possibilité d'augmenter la dose les années à forte pression de maladies.

FRANCE

Lors de la 12^e édition de la Conférence International sur les Maladies des Plantes (CIMA) de Végéphyll, était présentée une nouvelle substance active fongicide avec un mode d'action inédit. L'[oxathiapiproline](#), [nouvelle substance anti-mildiou sur la pomme de terre](#), elle agit au niveau d'une protéine (oxysterol binding protein). C'est aujourd'hui la seule à avoir ce site d'action.

FRANCE

Un [dossier complet](#) sur la prévention et la gestion des résistances aux fongicides a été présenté au CIMA de Végéphyll par l'INRA. Effectivement la résistance de certaines maladies exige une utilisation raisonnée des traitements ainsi que la mise en œuvre de stratégies adaptées.

AGENDA

Agrinnov

21 & 25-27 MARS 2019
agrinnov^{NC}

Du 21 au 27 mars, plus de 450 personnes ont participé au forum Agrinnov, consacré notamment à la protection durable de nos cultures. Vous pouvez trouver la documentation relative au forum en cliquant sur le lien ci-après : [documentation Agrinnov](#).

Dates des prochains



NC1	
La Foa	4 juin 2019
Pouembout	5 juin 2019
Bourail	18 juin 2019
Païta	25 juin 2019
Maré	27 juin 2019
NC3	
La Foa	14, 21, 28 mai 2019
Pouembout	15, 22 mai et 6 juin 2019
Koumac	16, 23, 29 mai 2019
NC4	
Bourail	2, 9, 16 et 23 juillet 2019

Le PPUA Info est une publication de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (Groupement de Défense Sanitaire végétal).